



Nantes, le 2 novembre 2018

Pacte régional pour la ruralité

## Réseau rural régional : mobilité durable en milieu rural

Journée thématique jeudi 8 novembre 2018 de 9h à 17h

Au lycée Victor Hugo, 4 rue du Général Lemonnier

(salle polyvalente) à Château-Gontier

Issu d'une initiative européenne, le Réseau rural est mis en place dans chaque région afin de créer du lien et d'encourager les coopérations entre territoires ruraux. En Pays de la Loire, la Région pilote et anime le Réseau. Elle en a fait l'une des mesures de son Pacte régional pour la ruralité avec pour objectif de valoriser les bonnes pratiques locales et d'assurer leur diffusion pour partager et favoriser les initiatives innovantes des territoires. La Région assure l'animation de ce réseau.

Pour cette année 2018-2019, le Réseau Rural des Pays de la Loire s'est emparé de la thématique de la mobilité en milieu rural. Dans ce cadre la Région, en collaboration avec l'État (la DREAL et l'ADEME des Pays de la Loire) organise un cycle de trois rencontres sur cette thématique. La première aura lieu le jeudi 8 novembre à Château-Gontier.

Déposer son enfant chez l'assistante maternelle, consulter un médecin, faire ses courses : en dépit de la volonté et des investissements importants des pouvoirs publics en matière d'aménagements, d'équipements ou d'infrastructures, ces déplacements fréquents voire quotidiens continuent à être réalisés majoritairement en voiture dans les territoires ruraux. A l'enjeu environnemental que représente l'auto-solisme se superpose des enjeux sociaux pour les personnes non-véhiculées qui, en milieu rural, se retrouvent pénalisées dans la vie quotidienne.

« Le cycle de rencontres du Réseau Rural des Pays-de-la-Loire a pour objectif de proposer une nouvelle approche de la mobilité durable, complémentaire à l'approche traditionnelle des modes de transport, et adaptée aux territoires ruraux. Au cours de ces journées, l'objectif est de repenser la mobilité sous l'angle des services de proximité et à partir des besoins concrets, en constante évolution, des habitants. » explique Maurice Perrion, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des territoires.

### Programme

- 9h00-9h45** Accueil café
- 9h45-10h00** Ouverture du séminaire par Maurice Perrion , vice- président du Conseil régional et Philippe Henry, conseiller régional et maire de Château-Gontier
- 10h00-10h40** Intervention du cabinet Auxilia, pour une nouvelle approche de la mobilité durable dans les territoires ruraux : Stop aux idées reçues sur les déplacements / Les freins à la mobilité / Repartir des besoins des habitants
- 10h40-12h20** **Atelier 1 - Le véhicule en partage !**
- Expérimentation d'un service d'autopartage de véhicules électriques par le Pôle Métropolitain du Mans
  - Expérimentation d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique par le GAL Sud Mayenne
- Possibilité d'expérimenter l'un ou l'autre de ces véhicules*
- Atelier 2 - Temps collectif de co-construction** : quel plan d'action efficace pour optimiser les déplacements et faciliter la vie des habitants d'un cœur de bourg des Pays de la Loire ?
- 12h30-13h45** Déjeuner **13h45-14h15** Restitution des travaux du matin
- 14h15-15h15** **Table-ronde 1** - Les collectivités animent et mettent en mouvement leur territoire

- **Cœur de bourg, mobilité et mobilisation citoyenne** : un exemple à Soultré
- **Quelle stratégie territoriale ?** Exemples du PETR Perche Sarthois et du GAL Haute Mayenne
- **Mobilité et solidarité** : présentation de la plateforme mobilité départementale en Mayenne.

15h15-15h30 Pause

- 15h30-16h30 **Table-ronde 2** – Répondre aux besoins des habitants : itinéraires de proximité
- **Aller à la crèche** : un exemple d’halte-garderie itinérante sur le Pays de Craon
  - **Aller à l’école** : un exemple de vélo-bus à Saint Fort
  - **Faire ses courses** : un exemple d’épicerie itinérante sur l’ex Canton du Grand Lucé
  - **(Télé) travailler** : un exemple d’espace de co-working à Asnières sur Vègre avec le collectif Village Factory
  - **Accéder aux soins** (mais pas que !) : un exemple de transport solidaire sur le Pays de Château-Gontier avec l’association MOBIL IT

16h30-16h40 Conclusion

## En savoir Plus

### Réseau rural régional : pour qui ? Pour quoi ?

- Un service offert aux territoires ruraux
- Un lieu d’information et d’échange de bonnes pratiques
- Des journées thématiques sur des sujets intéressant le monde rural, éclairées par des intervenants.

Le Réseau rural régional contribue aux réflexions, échanges et débats sur les territoires ruraux et les politiques utiles à leur développement. Il facilite le dialogue entre acteurs et valorise les bonnes pratiques locales. Les initiatives innovantes des territoires sont ainsi partagées, et leur diffusion favorisée. Grâce à la force du réseau, des initiatives isolées se font connaître, et de nouvelles initiatives peuvent naître.

Le Réseau rural régional est doté d’un “bureau”, qui est son instance de décision. Il est constitué de la Région, de l’Etat, des sous-préfets, des conseils départementaux, des associations des maires, des chambres consulaires, des Groupes d’actions locales et des fédérations régionales des familles rurales et des maisons familiales rurales.

### Réseau rural régional, informer, dialoguer, mobiliser

>> Le Réseau vise à créer du lien entre les acteurs concernés par le milieu rural : acteurs économiques, institutions, élus de communes rurales, techniciens de collectivités territoriales, associations, clubs d’entreprises, chercheurs, groupes d’agriculteurs, etc.

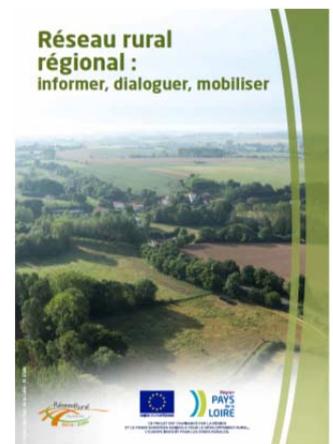
>> Participer aux actions du Réseau rural régional, c’est analyser collectivement les enjeux du développement rural, et échanger expériences et savoir-faire sur des thématiques concrètes : les projets alimentaires territorialisés, la santé, la transition énergétique, la mobilité...

>> C’est aussi l’opportunité pour les porteurs de projet de rencontrer des personnes qui, fortes de leurs expériences, pourront constituer des ressources (intégration du projet dans l’environnement, pistes d’amélioration, erreurs à éviter...).

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition.

Cordialement,

Le Service presse  
de la Région des Pays de la Loire



**CONTACT PRESSE** : Nadia Hamnache- [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16